ST JUDE MEDICAL FRANCE SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 400.000 euros
Siège social : 73-77, rue de Sèvres, 92100 Boulogne Billancourt
398 043 356 RCS NANTERRE



PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 4 NOVEMBRE 2011

Le 4 novembre 2011, à 14 heures,

St. Jude Medical International, Inc. (l'« **Associé Unique** »), dont le siège social est situé One St. Jude Medical Drive, St. Paul, MN 55117, Etats Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Jan E. Krentz,

Associé unique propriétaire de la totalité des 400.000 actions composant le capital social de la société ST JUDE MEDICAL FRANCE SAS (la « **Société** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants

- un exemplaire des statuts de la Société ,
- une copie de la convocation adressée à l'Associé Unique ,
- une copie de la lettre d'information adressée au commissaire aux comptes ,
- le texte des décisions proposées.

A pris les décisions ci-dessous relatives à l'ordre du jour suivant :

- constatation de la démission de Madame Pamela Krop de ses fonctions de membre du Comité Exécutif ,
- nomination d'un nouveau membre du Comité Exécutif ,
- questions diverses ,
- délégation de pouvoirs pour les formalités légales de publicité.

L'Associé Unique adopte les décisions suivantes

PREMIERE DECISION
(Constatation de la démission de Madame Pamela Krop de ses fonctions de membre du Comité Exécutif)

L'Associé Unique prend acte de la démission de Madame Pamela Krop de ses fonctions de membre du Comité Exécutif qui prendra effet au 1er novembre 2011 et remercie Madame Pamela Krop pour sa contribution à la Société tout au long de l'exercice de son mandat de membre du Comité Exécutif.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION
(Nomination d'un nouveau membre du Comité Exécutif)

L'associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau membre du Comité Exécutif, en remplacement de Madame Pamela Krop

➢ Monsieur Jason Ashley Zellers
De nationalité américaine Mc Leansboro
Né le 3 janvier 1966, à [●], Illinois, Etats Unis
Demeurant 3561 Settlers Way, Stillwater, MN 55082, Etats Unis

à compter du 1er novembre 2011, et pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à la décision d'approbation des compte de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011

Monsieur Jason Zellers exercera ses fonctions conformément aux dispositions des articles 13 et suivants des statuts relatifs au Comité Exécutif. Notamment, il est rappelé qu'aucun membre du Comité Exécutif n'a le pouvoir d'engager seul la Société sauf par le biais de sa participation à une délibération du Comité Exécutif.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION
(Délégation de pouvoirs pour les formalités légales de publicité)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à DLA Piper UK LLP, cabinet d'avocats, 15-17, rue Scribe, 75009 Paris, représenté par Maître Carol Umhoefer et Mesdames Isabelle Goullier ou Christine Cortet, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Jan E. Krentz en sa qualité de représentant de l'Associé Unique et par Monsieur Jason Zellers, pour acceptation de fonction.

"Bon pour acceptation des fonctions de membre du Comité Exécutif"

Jan E. Krentz
St Jude Medical International, Inc.
Associé Unique
Par Jan E. Krentz

Jason Zellers